

Adolphe Monique éloge 14 Septembre 2022



Madame, Chère Françoise

Mesdames et Messieurs Luc et Eric Adolphe, ses enfants

Margot et Charlie Adolphe, qui représentent ici ses cinq petits-enfants

Ses parents et alliés

Ses élèves

Chers collègues,

Mesdames, Messieurs

C'est avec reconnaissance que je veux évoquer la mémoire de celle qui fut dans le langage de l'internat, un « grand ancien », non par l'âge mais par le talent, qui m'a accueilli, jeune interne au laboratoire de Biochimie de l'Hôtel-Dieu.

Dans les années qui ont suivi, elle a choisi la pharmacologie, mené une brillante carrière d'enseignant chercheur dont j'ai été le témoin fraternel et souvent le complice.

Cette reconnaissance va bien sûr à celle qui a guidé mes premiers pas dans l'hôpital mais aussi à son époux, le Professeur Claude Adolphe et à quelques internes avec qui j'ai appris notre métier.

Nous sommes aujourd'hui quelques rares rescapés de cette époque, c'était en 1957 !

Ma reconnaissance va aussi à notre Compagnie, à vous Monsieur le Président et à vous Mesdames et Messieurs les membres du bureau : merci de l'honneur que vous me faites d'être votre porte-parole.

J'essaierai d'être le plus fidèle possible au parcours professionnel de Monique Adolphe, aux multiples activités qu'elle a déployées et au témoignage qu'elle nous propose.

Monique est née à Paris, je ne dirai pas son âge car elle ne le voulait pas, même lorsqu'elle se trouvait être le doyen d'âge. Je dirai seulement que petite fille, elle a subi et enduré les pénibles moments de la deuxième guerre mondiale, connu l'exode de juin 40 puis l'occupation allemande, pour saluer enfin la libération de la France.

Elle n'avait rien oublié. Des années plus tard, elle m'a montré avec fierté un autographe du Général de Gaulle remerciant le couple de son soutien lors de son retour à la Présidence de la France.

Son Père, Henri Platel, était pharmacien, si j'ose dire malgré lui, car c'était un littéraire, formé aux humanités au lycée Henri IV. Il voyait son avenir autrement, mais par respect de la volonté de son beau-père, pharmacien, il choisit notre métier. A cette époque, on obéissait !

Monique en a tiré deux avantages, une solide formation littéraire : baccalauréat latin-grec avec mention et l'attrait de notre métier : un 18 au bac en sciences naturelles: Ça commençait bien, pourtant son penchant pour le théâtre, qu'elle pratiquait déjà, lui soufflait une carrière artistique. Là encore, le conseil familial prévalut : la pharmacie donc, c'était la sécurité mais aussi du théâtre, c'était son choix.

Il a toute son importance car Monique y apprit la diction, la façon de parler en public, de s'exprimer clairement et avec conviction, le goût de la réplique. Souvenons-nous de ses interventions percutantes, pleines de bon sens qui ont animé nos débats particulièrement sous sa Présidence.

Etudiante dans cette maison, elle prépare simultanément l'internat qu'elle réussit brillamment, 3<sup>ème</sup> au premier concours (1955). Son rang lui permet d'intégrer l'Hôtel-Dieu : le patron du service était alors le Professeur René

Hazard, Pharmacien Chef et Chef du service de biochimie. Il était aussi titulaire de la chaire de Pharmacologie de la Faculté de Médecine de Paris. Bon début pour cette jeune interne, à qui s'offraient de multiples possibilités médicales et pharmaceutiques. Il s'y ajouta la rencontre de son futur époux. Claude devint chef du laboratoire de biochimie, succédant à Claude Péchery. J'ai eu la chance d'être leur interne et le collègue de Monique. Ils m'ont conseillé et guidé dans ma future carrière.

Le Professeur Jean Cheymol succéda à Monsieur Hazard dans les mêmes fonctions hospitalo- universitaires, à l'Hôtel-Dieu et à la Faculté.

Très rapidement, développant la voie tracée par **son** prédécesseur, il créa l'Institut de Pharmacologie que Monique intégra.

Quelques mots sur cet Institut de Pharmacologie. Il a regroupé **des** médecins, des pharmaciens, des chimistes et des biologistes, **ces** derniers principalement du CNRS. Outre l'enseignement des étudiants en médecine, les thèmes de recherche associaient pharmacologie et toxicologie.

Situé dans les locaux de l'ancienne Faculté de Médecine, au contact des étudiants, il a contribué à la formation de nombreux spécialistes français et étrangers. Son certificat post-doctoral a été longtemps recherché.

Monique y a apporté une nouvelle branche en développant la pharmacologie cellulaire *ex vivo* à partir de cellules animales puis humaines. Elle soutint une thèse d'Etat en 1963 sur le thème :

« Etude comparée des caractéristiques physiologiques en culture *in vitro* de deux lignées cellulaires, hétéroploïde (Hela) et diploïde (L809) ».

C'était un travail original en France, facilité par un séjour préalable aux USA, encadré par le Professeur Guy Deysson de la Faculté de Pharmacie. Une nouvelle branche de l'activité de l'Institut devenait opérationnelle.

Lorsque Monsieur Cheymol prit sa retraite, le Professeur Paul Lechat lui succéda. Il avait les mêmes fonctions hospitalo-universitaires que ses prédécesseurs mais, pharmacien des hôpitaux, il occupait à la pharmacie centrale de l'AP-HP un poste décisionnel dans le choix et l'approvisionnement des médicaments. C'est dire toute l'importance de l'évaluation critique des nouvelles molécules qui étaient proposées.

On comprend bien aussi pourquoi, à la tête de l'Institut de Pharmacologie, Monsieur Lechat développa rapidement le laboratoire de Monique. Il lui donna un statut et des locaux, des possibilités d'enseignement et une existence officielle. Monique était Directeur de l'Ecole pratique des Hautes Etudes (DEHE) avec un salaire (son poste antérieur était bénévole) et un groupe autonome de chercheurs.

Je salue ici leurs représentants et tout particulièrement madame Christiane Héquet, sa plus proche collaboratrice et son amie. Ce fut l'épanouissement de la carrière de Monique, elle y donna tout son talent. Je cite quelques travaux qui ont suscité un intérêt majeur :

- en toxicologie, l'analyse des effets délétères des antidépresseurs tricycliques sur les cellules cardiaques, les modèles d'étude de certains anticancéreux et les tentatives de protection vis-à-vis des rayonnements gamma (avec le ministère de la Défense).

- en pharmacologie, l'étude des processus inflammatoires rhumatologiques avec la mise en évidence de facteurs de croissance provoquant la synthèse de l'ADN des macrophages. Elle précisera aussi le rôle de certains modulateurs des fonctions des macrocytes, en collaboration avec le Professeur Jean-Paul Giroud de la Faculté de Médecine.

Au total, ce sont plus de 150 publications, la plupart en langue anglaise, mais aussi en français à des fins pédagogiques que Monique a signées ou cosignées.

Parallèlement, son laboratoire accueille des étudiants, proposa un DEA, des thèses et des réunions nationales et internationales. Deux sociétés savantes sont issues au moins en partie du laboratoire :

la Société de Pharmacotoxicologie Cellulaire dont Monique fut la première Présidente et

la Société européenne de culture de tissus qu'elle dirigea aussi.

Sa grande satisfaction a été de voir que ces activités d'enseignement, de tutorat de recherche et ces sociétés non seulement ont perduré mais qu'elles se développent aujourd'hui grâce à ses brillants successeurs.

L'idée initiale du fondateur de l'Institut de Pharmacologie était de réunir sur des objectifs communs différents métiers de la santé, pharmaciens, médecins, chimistes, biologistes et de leur proposer de travailler ensemble, de façon concertée associant leurs propres compétences. Cette mission a été poursuivie et remplie par Monique. Le pont médico- pharmaceutique a parfaitement fonctionné, il demeure exemplaire.

J'ai parlé de l'enseignante et du chercheur.

Il faut maintenant évoquer celle qui se cache derrière ses travaux et réalisations. Monique, femme d'action, voulait à l'évidence, tirer les conséquences et donc les applications de ce qu'elle avait mis en place.

Elle a d'abord proposé d'alléger les études classiques de pharmacologie et de toxicologie animales demandées pour l'AMM en leur substituant, lorsque

c'était possible, des tests sur des cultures de cellules. Le bénéfice est évident, rapidité d'exécution et économie.

Mais elle est allée plus loin, s'attachant à diminuer le nombre d'animaux requis habituellement pour rendre une expérimentation significative. De là découle son adhésion à l'Association OPAL, l'Oeuvre Pour l'Assistance aux animaux de Laboratoire qu'elle présidera en 1985. Elle obtint pour ce travail le prestigieux prix AMALTHEE décerné par l'Institut de France pour :

« l'intérêt des cultures cellulaires comme méthodes alternatives à l'expérimentation animale en Pharmaco- Toxicologie »

Ces méthodes alternatives sont actuellement très utilisées en cosmétologie mais seulement partiellement en médecine humaine où les législations en vigueur imposent beaucoup d'expérimentations animales pour l'enregistrement des médicaments. Celles-ci restent nécessaires, parfaitement codifiées et soumises au préalable à l'accord de comités d'éthique.

Pourtant, des groupes de pression dits antivivisectionnistes, prétextant entre autres les travaux du laboratoire de culture cellulaire, ont tenté de supprimer l'expérimentation animale parfois de façon très violente. Monique s'y est opposée et avec son collègue le Professeur André-Laurent Parodi (directeur de l'Ecole Vétérinaire de Maisons-Alfort), ils leur ont opposé un cinglant démenti voté et cosigné par les deux académies de médecine et de pharmacie (2009).

Mais, me direz vous, si Monique s'est intéressée aux animaux, elle s'est aussi intéressée aux hommes. Evidemment, et c'est un de ses cotés les plus attachants. Je l'ai gardé pour la fin.

Profondément humaniste, elle s'est très tôt intéressée au sort des prisonniers d'abord comme visiteuse des prisons, rôle qu'elle a tenu

pendant dix ans. Elle a relaté son expérience dans différentes audiences pour alerter sur la vie difficile des prisonniers, l'utilité de leur rendre visite, de les écouter sans les juger et d'établir avec eux un contact amical. Ancienne interne, elle a exprimé cet engagement auprès des jeunes internes, elle a été écoutée, j'espère qu'elle a été suivie.

L'action individuelle est nécessaire, importante mais insuffisante. Il fallait agir en amont sur l'organisation des conditions de détention, ce qui pose de délicats problèmes de relation entre l'administration pénitentiaire, la justice et le barreau. Elle s'y employa.

L'angle d'attaque était la santé des prisonniers :

« La maison de la Santé » est-elle si bien nommée ?.

Avec ses collègues, les Professeurs Claude Bergoignan-Esper (Faculté de Droit de l'Université Paris-Descartes), Marc Gentilini (Hôpital Sainte-Anne) et d'autres intervenants, notre amie a consigné dans un rapport académique les recommandations qu'ils jugent nécessaires pour améliorer les conditions sanitaires de détention.

Confrontée au suicide de prisonniers et à leur mort violente, elle s'insurge contre l'absence d'accompagnement de ceux-ci. Mais elle va plus loin : tout être humain peut et doit être aidé dans ces derniers moments. Adhérente depuis longtemps à l'Association pour le Droit à Mourir dans la Dignité (ADMD), elle a soutenu la loi Cleys-Léonetti (2016). Souhaitant que certains tabous soient levés, elle a défendu la liberté totale de terminer sa vie dans des conditions de confort et de dignité. Elle a ainsi salué les législations suisse et belge en avance sur la législation française (Passages, 2012).

C'était prémonitoire, l'actualité le prouve (14 Septembre 2022).

S'interroger sur le sens et la finalité de la vie après cette longue existence de services rendus suppose de solides convictions. Elles relèvent de l'intime et je ne les évoquerais pas si elle ne l'avait elle-même publié. Je cite :  
« Etant moi-même catholique pratiquante et tentant de vivre dans la Foi avec un Dieu d'amour et de fraternité qui nous accompagne discrètement tout au long de notre vie » (Passages,2012)

Comme d'habitude, le propos est clair, net, sans ambiguïté.

Cette Foi discrète mais agissante, omniprésente dans nos rencontres depuis l'internat jusqu'à hier a été le déterminant de notre amie; elle a été nourrie par l'éducation familiale, l'instruction religieuse et la découverte du Christianisme qui reste un don. Elle a su l'accepter et le développer. C'est cette adhésion profonde qui l'a amenée à participer à plusieurs associations caritatives de lutte contre la pauvreté, à la plateforme des réfugiés du vicariat catholique de Paris et à la communauté San Egidio (Rome, 2018), je salue ses membres présents.

J'y ajouterai un souvenir plus personnel partagé avec son époux, ce fut la découverte du pèlerinage de MEDJUGORJE en Bosnie- Herzégovine. C'est un ilot de paix et de prière, surprenant, fragile mais tenace, inattendu dans une zone de combats entretenus par un climat de haine incessante, de massacres interreligieux particulièrement odieux autour de la ville de MOSTAR. Ce lieu de pèlerinage est un rempart d'amour contre la haine, il résiste malgré les provocations, Il témoigne d'une volonté de paix et de l'espoir de restaurer, malgré les combats, l'entente entre des communautés. Nous y avons compris comment le poids et la force de la prière peuvent orienter la puissance Divine et sont capables de changer le coeur des hommes.

Il est temps de conclure, l'activité de Monique a été reconnue par ses



pairs et par la Nation. Il est remarquable d'observer que, s'agissant des différentes instances où elle est intervenue, elle a fini par en prendre la tête ou la présidence. Ce fut le cas dans notre propre maison : je n'ai pas parlé de sa présidence de notre Compagnie car tout le monde s'en souvient. C'est dire que femme d'action, elle a su aller au bout de ses choix.

La France ne s'y est pas trompée, Monique a reçu de multiples décorations, elle était officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre du Mérite et de l'Ordre des Palmes Académiques.

Je n'ai pas parlé de sa lutte inlassable pour la promotion de la femme, elle l'a gagnée par son talent, son charisme, son dynamisme et son humour. Avec elle, il n'a pas été besoin de recourir au féminisme militant, ni même au quota de la parité.

Elle pouvait s'en passer.

Je la revois sourire et me dire :

« Tu vois, une femme peut y arriver » avant d'éclater **de** rire.

C'est son dernier message, celui d'une grande Dame.

Jean-Paul Tillement